



RAPPEL : Il est encore temps de se « mettre en mode Fleurons! »

(Mont-Tremblant, le 11 juillet 2019) – C'est le 9 août que les classificateurs des Fleurons du Québec évalueront les aménagements horticoles et paysagers du territoire. « Ensemble, maintenons nos efforts et donnons le coup de pouce nécessaire pour embellir et fleurir notre territoire afin de conserver collectivement notre cinquième Fleuron », s'est exprimé le maire Luc Brisebois.



La classification des Fleurons du Québec note, aux trois ans, les aménagements horticoles et la qualité du paysage selon les critères suivants : propreté, entretien, variété des éléments horticoles et état visuel du paysage municipal. C'est ce qui détermine le nombre de fleurons accordés aux municipalités, le maximum étant de cinq.

Lors de la première évaluation, en 2007, la Ville avait obtenu trois Fleurons. Trois ans plus tard, soit en 2010, un fleuron de plus a été accordé. En 2013, la Ville a maintenu ses quatre Fleurons. Lors de la dernière évaluation en 2016, Mont-Tremblant devient la quatrième ville au Québec à obtenir un 5^e Fleuron grâce à son embellissement horticole spectaculaire dans la totalité des cinq domaines évalués. Est-ce que cette cinquième visite des classificateurs certifiés nous permettra de conserver nos cinq Fleurons, nous plaçant ainsi parmi les municipalités de la province qui ont le plus à cœur la beauté de leur ville?

Le Conseil municipal encourage les citoyens et citoyennes, les commerçants et commerçantes, les milieux institutionnels et les gens d'affaires à maintenir leurs efforts d'embellissement afin d'augmenter le pointage de chacun des secteurs évalués.

La population tremblantoise est invitée à partager ses gestes d'embellissement sur les plateformes médias sociaux de la Ville de Mont-Tremblant en utilisant le mot clic **#MTenmodefleurons**.

Pour obtenir la liste des municipalités classifiées et avoir plus d'informations sur les Fleurons du Québec, visitez le fleuronsduquebec.com.